

*États financiers de la
Financial Statements of the*

**FONDATION DE LA CITÉ
COLLÉGIALE INC.**

*31 mars 2007
March 31, 2007*

Rapport des vérificateurs

Aux membres du Conseil d'administration de la
Fondation de la Cité collégiale inc.

Nous avons vérifié le bilan de la Fondation de la Cité collégiale inc. (la Fondation) au 31 mars 2007 et les états des résultats - Fonds de fonctionnement et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Auditors' Report

To the Board of Directors of the
Fondation de la Cité collégiale inc.

We have audited the balance sheet of the Fondation de la Cité collégiale inc. (the Foundation) as at March 31, 2007 and the statements of operations - Operating Fund and of changes in fund balances for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Foundation's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Foundation as at March 31, 2007 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles. As required by the Corporations Act of Ontario, we report that, in our opinion, these principles have been applied on a basis consistent with that of the preceding year.



Comptables agréés
Titulaires d'un permis d'expertise comptable

Le 26 avril 2007

Chartered Accountants
Licensed Public Accountants

April 26, 2007

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
États financiers
31 mars 2007

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Financial Statements
March 31, 2007

PAGE

État des résultats - Fonds de fonctionnement	1	Statement of Operations - Operating Fund
État de l'évolution des soldes de fonds	2	Statement of Changes in Fund Balances
Bilan	3	Balance Sheet
Notes complémentaires	4 - 9	Notes to the Financial Statements

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
État des résultats - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 31 mars 2007

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Statement of Operations - Operating Fund
year ended March 31, 2007

	<u>2007</u>	<u>2006</u>	
Revenus			Revenues
Dons, commandites et collectes de fonds	433 510 \$	324 380 \$	Donations, sponsorships and fundraising
Bingos	67 154	54 342	Bingos
Revenus de placements	130 900	123 412	Investment income
	631 564	502 134	
Dépenses			Expenses
Salaires et charges sociales	163 358	144 661	Salaries and benefits
Papeterie, impression et dépenses de bureau	4 494	8 553	Supplies, printing and office expenses
Relations publiques et frais de représentation	19 686	13 475	Public relations and promotion
Services contractuels	68 260	10 437	Contractuel fees
Perfectionnement professionnel	-	200	Professional development
Frais de voyage	2 189	-	Travel expense
Vérification	9 717	9 309	Audit
Activités de prélèvement de fonds	14 745	14 710	Fundraising expense
Bourses versées aux étudiants	161 150	143 447	Student scholarships
Dons versés au Collège	187 965	157 740	Donations to the College
	631 564	502 532	
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	- \$	(398) \$	EXCESS (DEFICIENCY) OF REVENUE OVER EXPENSES

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.

État de l'évolution des soldes de fonds
de l'exercice terminé le 31 mars 2007



FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Statement of Changes in Fund Balances
year ended March 31, 2007

	Fonds de fonctionnement		Fonds de dotation		
	Operating Fund	2007	Endowment Fund	2006	
SOLDES AU DÉBUT	65 732 \$	3 611 605 \$	3 545 873 \$	2 738 891 \$	BALANCES, BEGINNING OF YEAR
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	-	-	-	(398)	Excess (deficiency) of revenue over expenses
Apports reçus à titre de dotation	-	1 984 144	1 984 144	873 112	Endowment contributions
SOLDES À LA FIN	65 732 \$	5 595 749 \$	5 530 017 \$	3 611 605 \$	BALANCES, END OF YEAR

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
 Bilan
 au 31 mars 2007

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
 Balance Sheet
 as at March 31, 2007

	Fonds de fonctionnement	Fonds de dotation	Total
	Operating Fund	Endowment Fund	2007
			2006
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse	63 778 \$	- \$	63 778 \$
Débiteurs	8 150	-	8 150
Intérêts à recevoir	16 728	-	16 728
	88 656	-	88 656
			83 262
PLACEMENTS À LONG TERME (note 3)			
MONTANT À RECEVOIR DE LA CITÉ COLLÉGIALE	338 186	1 458 296	1 796 482
	426 842 \$	5 530 017 \$	5 956 859 \$
			3 805 048 \$
PASSIF À COURT TERME			
Créditeurs et frais courus	14 844 \$	- \$	14 844 \$
Apports reportés (note 4)	346 266	-	346 266
	361 110	-	361 110
			193 443
SOLDES DE FONDS			
Affectés d'origine externe (note 5)	-	5 530 017	5 530 017
Non grevés d'affectations	65 732	-	65 732
	65 732	5 530 017	5 595 749
			3 611 605
FUND BALANCES			
Externally restricted (note 5)			3 545 873
Unrestricted			65 732
	426 842 \$	5 530 017 \$	5 956 859 \$
			3 805 048 \$

AU NOM DU CONSEIL
 Directeur  Director
 Directeur  Director

APPROVED BY THE BOARD

1. NATURE DE L'ORGANISME

La Fondation de la Cité collégiale inc. (La Fondation), constituée sans capital-actions en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, est un organisme sans but lucratif dont le but est de recueillir des fonds pour le bénéfice de la Cité collégiale (le Collège) afin d'améliorer la qualité de l'éducation par l'achat d'équipement, de matériel pédagogique et de fournitures et par l'émission de bourses et d'aide financière aux étudiants du Collège, particulièrement à ceux et celles qui, sans cette aide, ne pourraient poursuivre leurs études. La Fondation est un organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Méthode de comptabilisation

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Comptabilité par fonds

Afin d'observer les affectations prévues par rapport à l'utilisation des ressources qui lui sont disponibles, la Fondation maintient une comptabilité par fonds.

Le Fonds de fonctionnement reflète l'utilisation des ressources associées aux opérations courantes.

Le Fonds de dotation présente l'accumulation du capital qui doit être maintenu de façon permanente afin d'offrir des programmes d'aide financière financés à même les revenus générés par ce capital. Les intérêts gagnés par le Fonds de dotation sont comptabilisés aux apports reportés grevés d'affectations externes dans le Fonds de fonctionnement, et sont constatés comme revenus à l'état des résultats dans la mesure où des bourses ont été versées aux étudiant(e)s à même ces fonds.

1. NATURE OF THE ORGANIZATION

The Fondation de la Cité collégiale inc. ("the Foundation"), incorporated without share capital under the Corporations Act of Ontario, is a not-for-profit organization whose goal is to raise funds for the benefit of the Cité collégiale (the College) to improve the quality of education through the purchase of equipment, training material and supplies and by issuing scholarships and financial help to the College's students, especially those who would not be able to pursue their studies without such help. The Foundation is a charitable organization under the Income Tax Act.

2. ACCOUNTING POLICIES

The financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles and include the following significant accounting policies:

Accounting method

The Foundation follows the deferral method of accounting for contributions.

Fund accounting

The Foundation uses fund accounting in order to better reflect the restrictions on the use of its resources.

The Operating Fund accounts for the use of resources relating to current operations.

The Endowment Fund presents the accumulated resources which must be maintained permanently to provide financial aid programs financed out of revenues earned by this capital. Interest earned by the Endowment Fund is included with the deferred contributions subject to external contributions in the Operating Fund, and is recognized as revenue within the statement of Operations to the extent that these funds have been awarded to students as scholarships.

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Constatation des revenus

Les apports qui ne sont pas grevés d'affectations externes sont présentés à titre de revenus au cours de l'exercice concerné lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'encaissement est raisonnablement assuré. Les promesses de dons ne sont comptabilisées qu'une fois reçues vu le caractère incertain de leur perception.

Les apports affectés sont reconnus dans le Fonds de fonctionnement dans la période où les dépenses liées sont encourues. Les montants sont utilisés selon le but exprimé par le désignataire.

Les dons ou contributions externes reçus à titre de dotations et dont les montants doivent être maintenus en permanence sont comptabilisés directement comme augmentation du solde du Fonds de dotation.

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers. Cependant, si un apport s'avérait significatif, il serait divulgué par voie de note aux états financiers.

Placements

Les placements à long terme sont comptabilisés au coût et réduits en cas de perte de valeur permanente.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Les postes importants qui ont requis des estimations de la part de la direction sont la valeur des débiteurs et les montants des frais courus.

2. ACCOUNTING POLICIES (continued)

Revenue recognition

Unrestricted contributions are recognized as current period revenues when received or receivable, if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured. Due to uncertainty involved in collecting pledged donations, they are not recorded until received.

Externally restricted contributions are recognized in the Operating Fund in the period in which the related expenses are incurred. Externally restricted amounts can only be used for the purposes designated by external parties.

Externally restricted endowment contributions which must be permanently maintained are recognized as direct increases in the fund balance of the Endowment Fund.

Contributions of services are not recognized in the financial statements as it is difficult to estimate their fair value. However, if a contribution would appear to be significant, disclosure would be made as a note to the financial statements.

Investments

Long-term investments are carried at cost and are reduced when there has been a loss in value that is other than temporary.

Use of estimates

The preparation of financial statements in conformity with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosures of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenue and expenses during the reporting period. Actual results could differ from these estimates.

Significant areas requiring the use of management estimates include collectible amount of accounts receivable and the amount of accrued liabilities.

3. PLACEMENTS À LONG TERME

3. LONG-TERM INVESTMENTS

	<u>2007</u>	<u>2006</u>	
Encaisse	96 856 \$	144 214 \$	Cash
Fonds d'obligations (valeur du marché 1 008 652 \$)	1 018 657	607 277	Bond Fund (market value \$1 008,652)
Dépôts à terme, taux variant de 2,3 % à 5 % (2006 - taux variant de 2,57 % à 5 %) échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2011	466 910	299 910	Term deposits, rates varying between 2.3% to 5% (2006 - rates varying between 2.57% to 5%) maturing at various dates up to December 2011
Hypothèques, taux de 9,75 %, échéant à différentes dates jusqu'en janvier 2012	775 895	505 940	Mortgages, rate of 9.75%, maturing at various dates up to January 2012
5 000 parts privilégiées de la Caisse Populaire Trillium à 10,00 \$ chacune, taux de rendement minimum de 5,75 % ajusté annuellement	50 000	50 000	5,000 preferred shares of Caisse Populaire Trillium at \$10.00 per share, minimum rate of return of 5,75% adjusted on an annual basis
Fonds de fiducie de revenus (Valeur du marché 474 488 \$)	515 780	467 182	Income trust fund (Market value \$474,488)
Fonds d'actions canadiennes (Valeur du marché 832 974 \$)	879 720	744 592	Canadian equity fund (Market value \$832,974)
Fonds d'actions mondiales (Valeur du marché 302 478 \$)	267 903	182 750	Global equity fund (Market value \$302,478)
	<u>4 071 721 \$</u>	<u>3 001 865 \$</u>	

La valeur du marché des hypothèques n'est pas facilement disponible.

The market value for the mortgages is not readily available.

Risque lié aux placements

Investment risk

Le placement dans des instruments financiers place la Fondation face à des risques liés aux placements. Le risque de taux d'intérêt est le risque provenant des variations dans les taux d'intérêt et de leur degré de volatilité. On trouve aussi des risques qui proviennent du danger éventuel qu'une des parties engagées par rapport à un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations. Le risque de marché est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres au titre lui-même ou à son émetteur, ou par des facteurs communs à tous les titres négociés sur le marché.

Investment in financial instruments renders the Foundation subject to investment risks. Interest risk is the risk arising from fluctuations in interest rates and their degree of volatility. There is also the risk arising from the failure of a party to a financial instrument to discharge an obligation when it is due. Market risk is the risk to the value of a financial instrument due to fluctuations in market prices, whether these fluctuations are caused by factors specific to the investment itself or to its issuer, or by factors pertinent to all investments on the market.

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2007

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes to the Financial Statements
year ended March 31, 2007

3. PLACEMENTS À LONG TERME (suite)

Concentration du risque

Il y a concentration du risque lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres similaires. Les placements de la Fondation se trouvent majoritairement en encaisse, dans des dépôts à terme, dans des hypothèques et dans des fonds d'obligations, dans des fonds de fiducies de revenus, dans des fonds d'actions canadiennes et des fonds d'actions mondiales.

4. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés présentent les fonds reçus qui sont grevés d'affectations d'origine externe. Les variations survenues dans le solde des apports reportés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>	
Solde au début de l'exercice	184 303 \$	135 990 \$	Balance, beginning of year
Transfert à la Cité collégiale	-	(51 564)	Transfer to La Cité collégiale
Apports reçus	435 691	256 625	Contributions received
Reconnus à titre de revenus	(273 728)	(153 528)	Recognized as revenue
Transfert au Fonds de dotation	-	(3 220)	Transfer to Endowment Fund
	<u>346 266 \$</u>	<u>184 303 \$</u>	Balance, end of year
Ce solde est grevé des affectations suivantes :			
Fonds disponibles pour des bourses (note 5)	337 366 \$	177 416 \$	Funds available for financial aid (note 5)
Autres activités de la Fondation	8 900	6 887	Other activities of the Foundation
	<u>346 266 \$</u>	<u>184 303 \$</u>	

3. LONG-TERM INVESTMENTS (continued)

Concentration of risk

Concentration of risk exists when a significant proportion of the portfolio is invested in securities with similar characteristics or subject to similar economic, political and other conditions. The Foundation invests mainly in cash assets, in term deposits, in mortgages, in bond funds, in income trust funds, in Canadian equity funds and global equity funds.

4. DEFERRED CONTRIBUTIONS

Deferred contributions relate to externally restricted funds. The following activities occurred in the balance of deferred contributions during the year:

5. SOLDE DE FONDS AFFECTÉS D'ORIGINE EXTERNE

Les fonds constatés à titre de dotation représentent principalement les contributions reçues dans le cadre du Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et les étudiants de l'Ontario. Les contributions reçues par ce fonds doivent être maintenues en permanence par la Fondation et les intérêts gagnés sur ces sommes sont distribués sous forme de bourses aux étudiant(e)s.

Par ailleurs, l'excédent des intérêts gagnés sur les bourses émises aux étudiant(e)s est présenté dans les apports reportés du Fonds de fonctionnement.

5. EXTERNALLY RESTRICTED FUND BALANCE

Restricted endowments mainly consist of contributions received relating to the Ontario Student Opportunity Trust Fund. These contributions must be permanently maintained by the Foundation and interest earned from these funds is to be used for student scholarships.

The excess of interest earned over the scholarship actually awarded to the students is included in deferred contributions in the Operating Fund.

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2007

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes to the Financial Statements
year ended March 31, 2007

5. SOLDE DE FONDS AFFECTÉS D'ORIGINE EXTERNE (suite) 5. EXTERNALLY RESTRICTED FUND BALANCE (continued)

	Fonds d'initiatives pour les étudiants(e)s de l'Ontario		Fiducie de l'Ontario en soutien aux étudiants		
	Ontario Student Opportunity Trust Funds		Ontario Trust for Student Support		
	Phase 1	Phase 2	Others	2007	2006
Dons reçus entre le 1er avril 2006 et le 31 mars 2007	-	\$ -	\$ -	\$ 573 020	\$ 296 780
Dons en argent appariés entre le 1er avril 2006 et le 31 mars 2007	-	\$ -	\$ -	\$ 573 020	\$ 296 780
Dons en argent non appariés	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 241
Total des dons en argent	-	\$ -	\$ -	\$ 573 020	\$ 297 021
Fonds de dotation					
Solde au début de l'exercice	1 374 354	\$ 775 138	\$ 518 010	\$ 3 545 873	\$ 2 672 761
Apports reçus durant l'exercice	-	\$ -	\$ 22 810	\$ 595 830	\$ 297 021
Fonds appariés reçus/à recevoir du MFCU en 2006-2007	-	\$ -	\$ -	\$ 1 388 314	\$ 576 091
Solde à la fin de l'exercice	1 374 354	\$ 775 138	\$ 540 820	\$ 5 530 017	\$ 3 545 873

Donations received between April 1, 2006 to March 31, 2007

Cash donations matched between April 1, 2006 and March 31, 2007

Unmatched cash donations

Total cash donations

Endowment Fund Balance

Balance, beginning of year

Contributions received during the year

Matching funds received/receivable from MTCU in 2006-2007

Balance, end of year

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2007

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes to the Financial Statements
year ended March 31, 2007

5. SOLDE DE FONDS AFFECTÉS D'ORIGINE EXTERNE (suite)

5. EXTERNALLY RESTRICTED FUND BALANCE (continued)

	Fonds d'initiatives pour les étudiants(e)s de l'Ontario		Fiducie de l'Ontario en soutien aux étudiants		Ontario Student Opportunity Trust Funds		Ontario Trust for Student Support		Autres	
	Phase 1	Phase 2			Phase 1	Phase 2	Others	Others	2007	2006
Fonds de dotation										
Fonds disponibles pour des bourses au début de l'exercice	84 900 \$	57 280 \$	6 494 \$	28 742 \$	177 416 \$	76 425 \$				
Revenus de placements	102 499	57 810	98 070	32 471	290 850	224 402				
Bourses émises	(41 694)	(23 515)	(39 491)	(26 200)	(130 900)	(123 411)				
Fonds disponibles pour des bourses à la fin de l'exercice	145 705 \$	91 575 \$	65 073 \$	35 013 \$	337 366 \$	177 416 \$				
Nombre de récipiendaires	59	33	55	47	194	193				
Valeur aux livres de la dotation	1 520 059 \$	866 713 \$	2 904 778 \$	575 833 \$	5 867 383 \$	3 723 289 \$				
Valeur marchande de la dotation	1 503 614 \$	857 333 \$	2 873 355 \$	569 613 \$	5 803 915 \$	3 788 824 \$				

6. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

6. STATEMENT OF CASH FLOWS

Un état des flux de trésorerie n'a pas été présenté puisque l'information concernant les flux de trésorerie est présentée de manière suffisante dans les états financiers.

A statement of cash flows has not been prepared as information relating to cash flows is otherwise adequately disclosed.